

Les ateliers permanents :

✓ L'atelier Studio photo :

Des projets autour de la photo et la vidéo (shooting photo, création de calendriers, book, organisation d'expo, participation à des vernis-sages, light painting, aménagements du studio photo...)



✓ L'atelier futsal :



Tous les samedis en période scolaire de 15h à 18h.

Rencontres inter-structures certains mercredis et vacances scolaires (voir planning mensuel)

✓ Bar sans alcool



Les après-midi selon programme : atelier cuisine (préparation de goûters, cocktails, repas à thèmes...)

Seys'tival

C'est une manifestation culturelle des arts de rue qui a lieu chaque année au mois de mai.

Tu peux t'investir dans son organisation.



Point Actions Jeunes

26, rue Savignol - 31600 SEYSSES

Tel : 05 61 08 40 39

Courriel : paj@mairie-seysse.fr

Site internet :

www.mairie-seysse.fr

Entrée côté stade Savignol - portail rouge



IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique - janvier 2018

Point Actions Jeunes

Accueil de Loisirs 11/17 ans



Ville de Seysses

Service Enfance Jeunesse et Sports





Le P.A.J c'est quoi ?

C'est un service de la mairie pour les jeunes.

Le PAJ est un accueil de loisirs, aménagé pour toi et tes ami(e)s.

Tu peux proposer et/ou participer à différentes activités ou passer tout simplement un bon moment.

Pour qui ?

Pour les collégiens et lycéens de 11 à 17ans ou entrant en 6^{ème}. Seyssois ou extérieurs

Quand ?

Du 1^{er} mai au 31 octobre

- ✓ Les mercredis de 13h à 19h
- ✓ Les samedis de 13h à 18h

Pendant les vacances:

- ✓ Du lundi au vendredi de 9h à 19h *

Du 1^{er} novembre au 30 avril

- ✓ Les mercredis de 13h à 18h
- ✓ Les samedis de 13h à 18h

Pendant les vacances:

- ✓ Du lundi au vendredi de 9h à 18h *

* + soirées selon programme + sorties et séjours

Combien ?

Paiement annuel ou trimestriel

Quotient familial	0 à 1500€	+ 1500€	Ext.
Carte d'adhésion annuelle Valable de sept à août	60€	70€	90€
Carte d'adhésion trimestrielle Valable de sept à août	25€/75€ an	28€/84€ an	35€/105€ an

Une facture sera envoyée à domicile.

Une participation supplémentaire sera demandée pour les séjours et sortie, une majoration de 50% pour les extérieurs)

Les chantiers loisirs proposés pendant les vacances permettent aux jeunes de bénéficier de tarifs réduits sur les séjours et sorties.

Comment s'inscrire ?

En retirant un dossier d'inscription auprès des animateurs et venir avec un de tes parents.

Les activités :



Elles se déroulent tout au long de l'année et te sont proposées sur les plannings mensuels du PAJ. Tu peux trouver ce planning au PAJ ou sur le site de la mairie. Pour participer à certaines activités tu dois faire remplir un coupon d'acceptation parental à un de tes parents.

Comme exemple d'activités, nous faisons du Graff, jeux sportif, ateliers manuels, ping-pong, jeux de société, baby foot, création de courts métrage, cuisine, cocktails sans alcool, des sorties...



Séjour

Un séjour été est proposé durant le mois de juillet. Celui-ci est élaboré avec les jeunes (plage, montagne...)

Le tarif est dégressif si tu participes aux chantiers loisirs.



Chantiers loisirs :

C'est une première approche du travail et un moyen de t'investir dans une action citoyenne. Cela te permet de financer tes loisirs (gratuité des sorties et réduction du tarif du séjour).

Il se déroule en général tous les matins, de 9h à 12h, la première semaine des vacances.

Exemple de projets : Décoration du restaurant scolaire, création de poubelles du parc, rénovations des bancs et des portails, nettoyage de Seysses...



Comment s'investir au P.A.J ?

✓ Conseil de jeunes :

Il se déroule le 1^{er} mercredi de chaque mois vers 15h au sein du PAJ et te permet de proposer tes idées d'activités ou de projets.